



## **Appels d'Offres N° : 15/2016 et 16/2016**

Le **05/12/2016**, à partir de 10h 00mn il sera procédé, dans les bureaux de l'Agence Urbaine de Béni-Mellal, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres suivants :

### **Appel d'offres n°: 15/2016**

**Objet :** réalisation de l'Audit Financier et Comptable de l'Agence Urbaine de Béni Mellal

**Date d'ouverture des plis :** Le **05 /12/2016** à **10h 00mn**.

**Cautionnement provisoire :** **5.000,00 DH**.

**Estimation des couts des prestations :** **40.000,00 dhs**

### **Appel d'offres n°: 16/2016**

**Objet :** La mise en place d'une plateforme web de dématérialisation des procédures et les services en ligne pour le compte de l'Agence Urbaine de Béni Mellal

**Date d'ouverture des plis :** Le **05 /12/2016** à **10h 30mn**.

**Cautionnement provisoire :** **30.000,00 DH**.

**Estimation des couts des prestations :** **480.000,00 DH**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Département des Affaires Administratives et Financières, service équipement à l'Agence Urbaine de Béni-Mellal, sis au boulevard Mohamed V, Béni-Mellal. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et du site de l'Agence Urbaine de Béni Mellal [www.aubm.ma](http://www.aubm.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 5 et 9 et 13 des règlements de consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau d'Ordre à l'Agence Urbaine de Béni-Mellal ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 pour AO n° 15/2016 et l'article 9 pour AO n° 16/2016 des règlements de consultation.

